

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

## COMMUNE DE BEAUNE SUR ARZON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2024  
N° 28/2024

Date de Convocation Publique	:	28/11/2024
Date d’Affichage	:	28/11/2024
Nombre de Conseillers en exercices	:	10
Nombre de Conseillers présents	:	07
Nombre de Conseillers Votants	:	07

Le Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le cinq décembre deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle SEON, Maire.

**Étaient présents** : Mmes SEON Isabelle, FAVIER Florence, MM. MONTAGNE Alphonse, VALENTIN Michel, GIROUX Sébastien, MATHIEU Guillaume, JOURDE Frédéric

**Était excusées** : Mme MAITRE Christelle et NICOLAS Brigitte

**Était absent non excusé (sans motif)** : M. LAGIER Jean-Michel

Mme FAVIER Florence a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

**OBJET : Demande subvention CAP 43 pour réfection chemins ruraux**

Mme le Maire fait un point concernant les chemins ruraux à reprendre ou refaire. Il a été acté qu’il est nécessaire de faire en priorité trois chemins sur la commune : le chemin Lous Breux, le chemin Blanc et le chemin Rouge. Après discussion et étude des devis des entreprises SAS PORTAL Yves et SAS MALFANT Guy TP, le conseil municipal confirme sa volonté de refaire ces chemins.

Mme le Maire propose de faire une demande de subvention auprès du CAP43.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable à la proposition de la SAS MALFANT Guy TP,
- Sollicite pour la réalisation de ces travaux une aide financière au titre du CAP43,
- Adopte le plan de financement suivant :

Montant des travaux estimés	42 357.00 € HT
Subvention CAP43	
(avec reliquat 1 <sup>er</sup> appel à projet)	26 436.00 € HT
Autofinancement sur montant éligible	15 921.00 € HT
- Prend l’engagement ferme d’inscrire au budget annuel 2025 les crédits nécessaires pour en assurer le financement,
- Charge Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Maire, Isabelle SEON

